



N°66

CARNAC

MAGAZINE

AUTOMNE 2020



P7

RESTAURANT SCOLAIRE
50% DE PRODUITS BIO

P4

CARNAC QUI COMPTE
Budget 2020

P8

CARNAC AMÉNAGE
Bourg et boulevard
de la Plage rénovés

P12











CARNAC SOCIAL
Nouveautés
à la Résidence Autonomie

www.carnac.fr





SOMMAIRE

 Édito en français et breton..... p.3	 Carnac culture p.10-11
 Carnac qui compte..... p.4-5	 Carnac social p.12
 Carnac à vos côtés..... p.6	 Forum..... p.13
 Carnac enfance-jeunesse..... p.7	 Carnac pratique..... p.14-15
 Carnac aménage..... p.8-9	 Retour en images p.16

PERMANENCES

sur rendez-vous au 02 97 52 06 86



Olivier LEPICK, Maire
Conseiller communautaire
à Auray Quiberon Terre Atlantique



Paul CHAPEL,
Conseiller municipal délégué
Urbanisme Territorial et
Relations avec l'Intercommunalité
Vice-président à Auray Quiberon
Terre Atlantique



Katia SCULO,
Conseillère municipale
Conseillère communautaire
à Auray Quiberon Terre Atlantique



Pascal LE JEAN, 1^{er} Adjoint
Finances, Services Généraux,
Développement touristique
et économique du territoire



Sylvie ROBINO, Adjointe
Affaires Sociales,
Solidarités



Loïc HOUDOY, Adjoint
Enfance-jeunesse,
Communication



Catherine ALLAIN, Adjointe
Environnement,
Développement durable



Michel DURAND, Adjoint
Urbanisme



Catherine ISOARD, Adjointe
Culture



Gérard MARCALBERT, Adjoint
Travaux, Sécurité,
Circulations douces



Christine LAMANDÉ, Adjointe
Associations, Animations



Christine DESJARDIN,
Conseillère déléguée
à la Santé et aux Handicaps



Jean-Luc SERVAIS,
Conseiller délégué
en charge des Grands Projets



Nadine ROUÉ,
Conseillère déléguée
aux Animations Touristiques



Christophe RICHARD,
Conseiller délégué
aux Sports



Marie-Pierre GASSER,
Conseillère déléguée
à la Vie Citoyenne, à l'État-Civil
et aux Cimetières.
Correspondant Défense



Jean-Paul KERGOZIEN,
Conseiller délégué
à l'Agriculture, à l'Ostréiculture
et à la Ruralité

Retrouvez la liste
de vos 27 représentants au Conseil municipal,
ainsi que leurs délégations, sur
www.carnac.fr



ÉDITO

Chères Carnacoises, chers Carnacois,

Le 15 mars dernier, vous vous êtes très majoritairement exprimés pour renouveler votre confiance à la liste « Carnac à votre image », que j'ai l'honneur et surtout le plaisir de conduire depuis 2014. Et c'est bien au nom de toute l'équipe que je tenais à vous remercier sincèrement.

Nous venons de traverser une période de crise sanitaire tout à fait exceptionnelle. Exceptionnelle par sa soudaineté, exceptionnelle par sa gravité et enfin exceptionnelle par son ampleur. Carnac s'est retrouvée malgré elle sur le devant de la scène médiatique et il a fallu mettre en place des mesures rapides et inédites pour faire face à cette pandémie de COVID 19, tant pour limiter au maximum la propagation du virus avec la distribution de masques gratuits que pour aider le commerce et l'artisanat local en votant un plan de soutien à hauteur de 600 000 €.

Aussi, même si nous sommes loin d'en avoir fini, je tenais à vous dire ma fierté d'avoir pu compter sur le dévouement, la disponibilité et le professionnalisme de mes collègues élu(e)s et de l'ensemble du personnel municipal. Tous ont démontré leur attachement à la commune et leur fidélité vis-à-vis de tous les Carnacois et je les en remercie très solennellement.

Cette démonstration de force collective, de cohésion, est un signal fort et augure un avenir très prometteur pour la réalisation des nombreux projets qui composent le programme électoral pour lequel vous nous avez accordé votre soutien. Et c'est sans attendre que nous avons retroussé nos manches pour œuvrer à la planification et l'organisation de la mise en œuvre de nos 36 propositions.

C'est dans ce contexte de sérénité retrouvée, d'expérience acquise et d'ambition de réussite chevillée au corps, que nous entamons cette nouvelle mandature.

Soyez assurés de toute notre énergie pour Carnac.

Olivier LEPICK
Maire de Carnac

Karnagezed ker, Karnagiz ker,

D'ar 15 a viz Meurzh tremenet e oa bet ar braz ac'hanoc'h é lakat o fiziañs ar re el listenn «Karnag doc'h ho tres», ul listenn hag a zo stad ennon é ren a-c'houde 2014. En anv ar bare a-bezh e faote din ho trugarekaat a-greiz-kalon.

Ni a za a vevñ un enkadenn yec'hedel dibar. Dibar a-gaoz ma oa degouezhet trumm, dibar ivez dre ma oa bras ha spontus. Laket e oa bet Karnag àr wel get ar mediaoù, en desped dezhi, ha rekis e oa bet lakat fonnapl e pleustr diarbennoù digent evit taliñ doc'h pandemiezh ar c'hCOVID 19, ken evit paraat ar muiañ ma c'helled doc'h ar virus a drelediñ dre roiñ maskloù digoust, ken evit sikour get kenwerzh hag artizanerezh ar vro dre votiñ ur steuñv skoazell hag a zo savet da 600 000 €.

Ha bout m'emañ pell an traoù a vout achu, e faote din embann deoc'h ar foug e oa ennon pa oa bet gellet kontiñ àr emouestl, doug ha micheregezh an dilennidi a genlabour ganin ha koskor a-bezh an Ti-kêr. Razh o deus diskouezet o gred evit ar gumun hag o fealded da razh tud Karnag hag e faot din o zrugarekaat àr an ton bras.

An nerzh a-stroll hag ar genstagded zo bet diskouezet zo un arouez kreñv ha grataus a-benn an amzer-da-zonet evit seveniñ ur yoc'had raktresoù zo er programm dilenn hoc'h eus harpet dre vouezhiiñ evidomp. Ha hep gortoz hon eus laket bec'h evit labourat da steuñviñ hag aoziiñ oberiadur hor 36 kinnig.

En un degouezh sederaet, get hor skiant prenet hag hor mennantez vras da vonet betek an trec'h, e krogomp get ar respetad nevez-mañ.

Bezit asur e lakimp hor begon penn-da-benn evit Karnag.

Olivier LEPICK
Maer Karnag



**Pascal LE JEAN, Adjoint délégué
aux Finances et au Développement touristique et économique**

« Grâce à une gestion rigoureuse du budget et à une attractivité croissante du territoire, la commune conserve des finances saines. Le Budget primitif 2020 s'élève à **21 853 K€**. 2020 marque une année particulière par l'entrée dans un nouveau mandat municipal 2020-2026 et l'irruption de la crise sanitaire liée au virus de la Covid-19. La Ville doit également anticiper la suppression de la taxe d'habitation. Elle reste vigilante face à l'évolution de cette crise sanitaire et met tout en œuvre pour poursuivre ses dépenses d'investissement tout en maîtrisant celles de fonctionnement. »

MAINTIEN DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

- 1 **Maintien des charges de personnel au maximum à 42% des charges réelles de fonctionnement** : elles représentent **38% en 2019** ce qui est relativement bas par rapport à la moyenne nationale, 55% pour une strate comparable. (Source du Trésorier)
- 2 **Maintien d'un excédent de fonctionnement entre 1 500 K€ et 2 000 K€** : il atteint les **3 663 K€ en 2019**. Plus de **1 995 K€** de cette somme ont été exceptionnellement affectés à la section de fonctionnement du budget primitif 2020, en prévision des dépenses liées à la crise sanitaire. Les **1 668 K€** restants sont placés en section d'investissement pour alimenter la part d'autofinancement disponible.
- 3 **Maintien d'une CAF (Capacité d'Autofinancement) entre 2 000 K€ et 2 500 K€** : **3 556 K€ en 2019**.
- 4 **Maintien d'une dette représentant au maximum 5 années de CAF** : il faudrait, en 2019, **1,23 années en 2019**, pour rembourser la dette si la totalité de sa capacité d'Autofinancement (CAF) y était affectée (le ratio national < 8 années). (Source DGFIP)
- 5 **Ne pas dépasser un endettement de 10 000 K€**. La commune rembourse de plus en plus de capital et de moins en moins d'intérêts sur les emprunts qu'elle a contractés, par le passé. L'encours de la dette en 2019 par rapport aux recettes de fonctionnement est de **37,09%** pour une référence nationale devant être inférieure à 80%. En 2020, la commune a décidé de souscrire un emprunt de **1,6 K€** pour les travaux liés à l'aménagement du nouveau restaurant scolaire afin de préserver sa capacité d'investissement future.
- 6 **Maintien d'un investissement d'un minimum de 4 000 K€**. **En 2019**, pas moins de **8 237 K€** ont été investis dans les travaux d'aménagement et ce seront près de **7 637 K€ en 2020** (voir le détail dans le graphique en page 5). ■

GEL DES TAUX D'IMPOSITION

Entre 2018 et 2019, le Conseil municipal a voté une baisse de la taxe d'habitation, puis un **gel de ces taux pour 2020**. L'effort fiscal des Carnacois(es) s'établit à **0,932 contre 1,209 pour les communes de même strate**. (Sources DGCT, strate des communes de 3 500 habitants à 5 000 habitants).

Les taux de la Taxe d'Habitation (TH) et de la Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB), en baisse depuis 2017, sont gelés

en 2020. Ils ont été votés à un taux respectif de **10,10% (TH) et de 21,13% (TFNB)**.

De son côté, le taux de la **Taxe sur le Foncier Bâti (TFB)** est maintenu à **14,89%** depuis 2017. ■

MALGRÉ UN BUDGET DE PLUS EN PLUS CONTRAINT

Quand en 2010, la commune percevait 1976 K€ de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), versée par l'État, elle ne perçoit plus que 805 K€ en 2020. Cela correspond à une perte financière de 6 376 K€ en 10 ans.

La crise sanitaire, de son côté, engendre, pour la commune, de grosses dépenses (achat de masques, gel hydroalcoolique, protections etc) d'un montant total de 100 000 euros pour l'année 2020, sans compter les frais de personnel liés à des interventions supplémentaires de nettoyage.

En plus de ces dépenses, cette crise impacte directement la fréquentation de la station, donc les résultats économiques du secteur touristique. Or, si la commune a pu réaliser, jusqu'à présent, des travaux d'aménagement conséquents, sans mettre en péril ses finances, c'est en partie grâce à son attractivité et aux recettes générées par le tourisme.

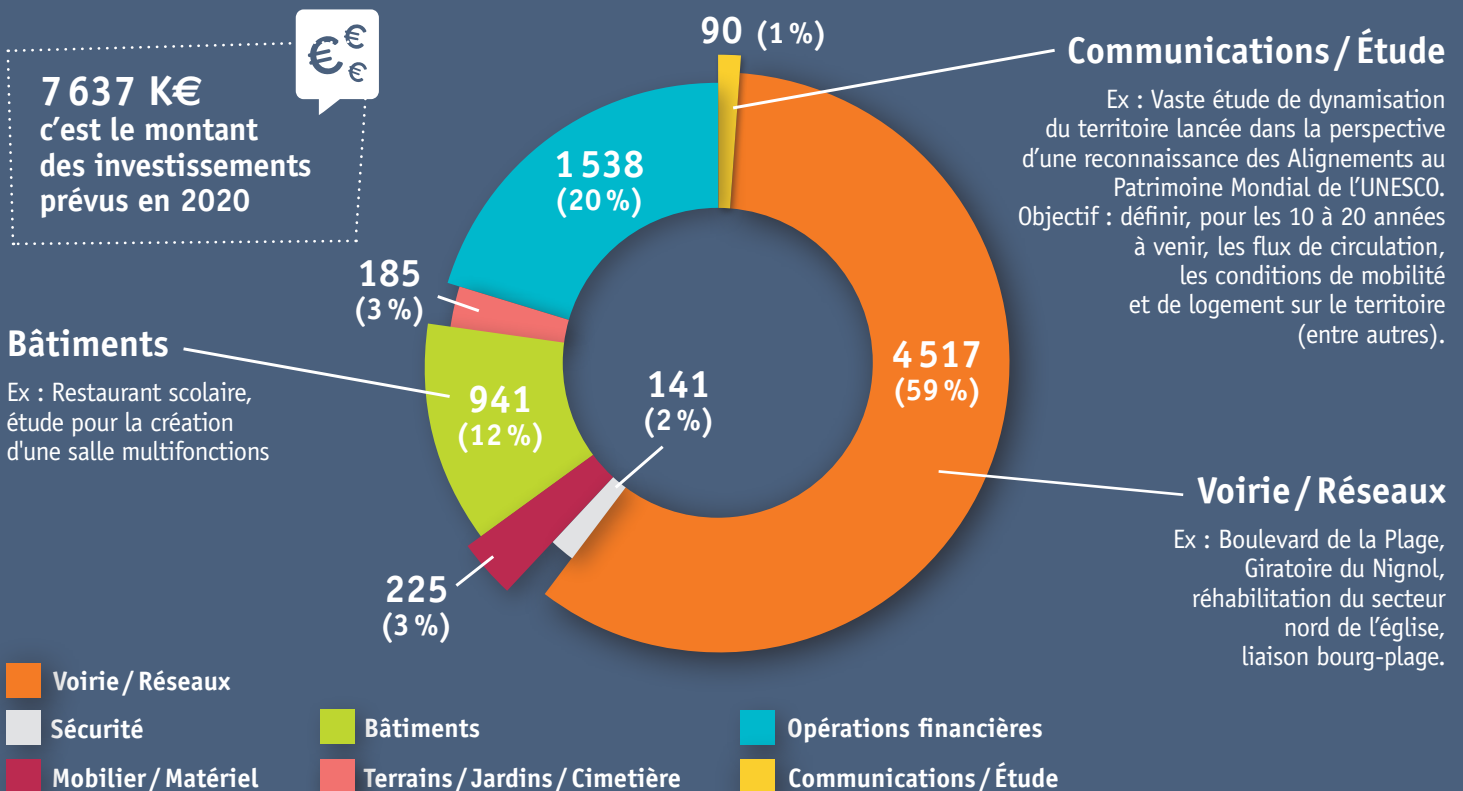
La taxe de séjour, les recettes du Casino mais aussi la taxe additionnelle aux droits de mutation constituent des recettes non négligeables pour la commune. ■

À savoir

- Accédez, par téléchargement, au Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) et au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) sur le site internet de la ville www.carnac.fr, rubrique **Actualités**. ■

UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT TOUJOURS ÉLEVÉ EN 2020

Répartition des dépenses d'investissement en 2020 (en K€)





PLAN DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE

Le tourisme est l'activité économique principale de Carnac. Si, en 2019, les retombées économiques du secteur touristique ont atteint plus de 150 millions d'euros, en juin 2020, juste après le confinement, les pertes liées à la crise sanitaire de la Covid-19, étaient déjà estimées, rien que sur le premier semestre, à plus de 30%.

Dans ce contexte particulièrement difficile, la municipalité a décidé la mise en place de mesures exceptionnelles et immédiates, pour un budget de près de 600 000 €, en soutien aux acteurs du territoire. Ce plan d'action a été validé en Conseil municipal du 26 juin 2020. Cette décision témoigne d'un fort engagement des institutions locales, Ville et Office de tourisme, envers le tissu économique.



Pascal LE JEAN, Adjoint délégué aux Finances et au Développement touristique et économique

« C'est en étant conscients de nos incroyables atouts, du savoir-faire de nos professionnels et de l'ensemble de nos acteurs économiques, que nous, l'Office de tourisme, la commune de Carnac, avec l'ensemble des habitants, citoyens, professionnels et élus, faisons face ensemble à cette crise sans précédent. »

Principales mesures de soutien apportées à l'économie locale

- Un ambitieux plan de promotion de la destination "Carnac" a été lancé, en juin, par l'Office de tourisme, sur la chaîne France 3.
- L'Office, avec le soutien financier de la Ville, a décidé la gratuité des insertions publicitaires 2020 pour ses 300 partenaires ; une dépense qui représente plus de 125 000 €.
- Toutes les places de stationnement du territoire, d'ordinaire payantes entre le 15 juin et le 15 septembre de chaque année, ont été exceptionnellement gratuites en 2020.
- Aucune redevance n'a été demandée pour les terrasses, le marché non-sédentaire, la zone portuaire pour les 1^{er} et 2^e trimestres 2020. L'arrêté municipal visant à rendre piétonne l'avenue Miln et l'allée du Parc tout l'été, entre 17h et minuit, a même permis aux commerçants d'étendre leur emprise sur le domaine communal (terrasses), sans aucune contrepartie.



- Exceptionnellement, pour cette année 2020, la participation demandée par la Ville aux acteurs économiques desservis par le service de transport collectif gratuit, la Carnavette, a été suspendue.
- Les redevances annuelles pour occupation de bâtiments communaux et délégation de service public ont été annulées pour l'année 2020 ou le cahier des charges allégé. ■



Course en sac



Atelier Skateboard



RESTAURANT SCOLAIRE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Pour une gestion durable des repas

Ouvert en début d'année 2020, le restaurant scolaire, implanté au cœur de la cour de l'école publique, a accueilli pour la première année les jeunes de l'école et de l'accueil de loisirs.

50% des produits utilisés dans la confection des repas sont issus de l'agriculture biologique.

Les aliments utilisés pour cuisiner sur place proviennent de produits estampillés du label français AB et du label européen. Ce pourcentage dépasse les normes actuelles fixées par la loi Egalim (au moins égale à 20% de produits issus de l'agriculture biologique). De plus, les produits utilisés au sein du restaurant scolaire proviennent, en majeure partie, et quand cela est possible, de producteurs installés au plus près du lieu de restauration collective. La confection des menus s'effectue donc en tenant compte des saisons.

53% de gaspillage alimentaire en moins

Sur les deux dernières semaines de juin, un élève mangeant au restaurant scolaire de l'école publique des Korrigans créait 64g de déchets, soit près de deux fois moins de déchets que la moyenne nationale s'élevant à 120g (chiffres ADEME 2018).

Retrouvez la vidéo présentant la confection de repas bio sur place au sein du restaurant scolaire de l'école publique des Korrigans sur www.carnac.fr, rubrique Actualités. ■

UN ÉTÉ 2020 ANIMÉ À KREIZ'Y DOLMEN

Cette année encore, les enfants de l'accueil de loisirs, âgés de 3 à 13 ans, n'ont pas manqué d'activités pendant les grandes vacances ! Si les camps étaient annulés en raison de la crise sanitaire, **beaucoup de temps forts étaient organisés autour de la thématique environnementale** avec, par exemple, l'intervention d'une association de médiation animale (cf photo ci-dessous). ■



Intervention d'une association de médiation animale

La rentrée scolaire 2020-2021 en chiffres

Aux Korrigans

135 élèves à l'école primaire
383 élèves au collège

À Saint-Michel

166 élèves à l'école primaire
303 élèves au collège



Loïc HOUDOY, Adjoint délégué à l'Enfance-jeunesse et à la Communication

« Cette diminution du gaspillage alimentaire s'explique par le comportement des jeunes, sensibilisés dès leur plus jeune âge ainsi que par l'anticipation et l'organisation des repas au plus près des besoins réels : leur confection sur place permet d'adapter jusqu'au dernier moment le nombre de repas à préparer ; les quantités de nourriture servies aux enfants sont adaptées à leur âge ; le nouveau restaurant offre un cadre peu bruyant et serein, propice au plaisir de manger. »

Les grands travaux engagés boulevard de la Plage, en centre-bourg mais aussi en entrée de ville, route d'Auray, viennent de s'achever. Petit tour d'horizon de ces nouveaux aménagements qui valorisent le territoire tout en soulignant le charme et l'authenticité du territoire.

La Ville remercie l'ensemble des commerçants et des habitants pour leur coopération pendant la période des travaux ainsi que toutes les entreprises ayant contribué à la création de ces nouveaux aménagements.



GIRATOIRE AU NIGNOL

Gérard MARCALBERT, Adjoint délégué aux Travaux, à la Sécurité et aux Circulations douces

« Conçu pour sécuriser les déplacements des piétons, cyclistes et scolaires, ce nouvel aménagement comprend la création d'un rond-point avec deux arrêts de bus ainsi que des places de stationnement pour vélos et véhicules. Le petit patrimoine rural et le patrimoine mégalithique présents sur le site (menhirs et croix) ont été valorisés. Une piste cyclable, reliant les campings, a été aménagée aux abords de ce giratoire. À terme, celle-ci permettra de rejoindre le bourg et les Alignements. Un aménagement paysager sera réalisé à l'automne »



RÉHABILITATION DU SECTEUR NORD DE L'ÉGLISE

Jean-Luc SERVAIS, Conseiller délégué en charge des Grands Projets



« Dans le cadre d'un vaste programme de valorisation du bourg, et en complément des travaux réalisés dans la rue Saint-Cornély et le sud de l'église (entre 2015 et 2017), ce nouvel aménagement facilite et sécurise les déplacements des piétons, y compris des personnes à mobilité réduite, des familles avec poussettes etc. L'attractivité du bourg et la mise en valeur de l'Office de tourisme ont été renforcées. »

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT, BOULEVARD DE LA PLAGE



Paul CHAPEL, Conseiller municipal délégué à l'Urbanisme Territorial

« C'est désormais un nouveau boulevard, le long du front de mer, qui s'offre aux riverains et passants. Propice à la balade et à la flânerie, il permet non seulement d'admirer et de profiter paisiblement de la beauté des paysages mais aussi de préserver la biodiversité. »

Des ganivelles en bois délimitent les espaces dunaires afin de limiter l'impact des activités humaines sur l'environnement.

La large promenade ainsi que le cheminement en platelage bois s'étendent de l'avenue de l'Atlantique jusqu'au parking de la Pointe Churchill. Ce dernier dispose de places de stationnement en épi, bien délimitées.



Afin d'harmoniser le nouvel aménagement avec la beauté du cadre naturel, un bardage bois a été utilisé pour camoufler coffrets électriques et sanitaires. ■

L'aménagement paysager comprend :

- **3 380 vivaces**, composées de plantes grasses et fleuries
- **1 090 graminées**
- **600 arbustes**
- **plus de 30 arbres**, principalement des chênes verts

La Ville suit avec attention l'évolution de son patrimoine paysager. Malheureusement, l'un de ses arbres remarquables, le pin de Monterey (Pinus Radiata) situé au square Levavasseur, présente un risque de sécurité en raison de son état sanitaire. L'intervention d'élagage et de mise en sécurité, réalisée en automne 2019, ne semble pas suffire. La commune va solliciter l'avis d'un expert forestier afin de valider si une coupe doit être envisagée à l'automne. ■



ESPACE CULTUREL TERRAQUÉ : DÉJÀ 10 ANS !



d'organiser ces rendez-vous. **Mais elle a souligné le rôle social majeur tenu par l'établissement sur le territoire.**

Un lieu culturel intergénérationnel

Le 2 mars 2020, après la découverte d'un cluster, la médiathèque Terraqué a très vite été fermée au public.

Catherine ISOARD, Adjointe déléguée à la Culture

« Dans ce contexte si soudain et si particulier, l'établissement culturel se devait de conserver un lien avec ses abonnés en faisant preuve d'agilité. L'enjeu était de taille : éviter l'isolement de Carnacois(es) ; transformer ce temps libéré en une occasion d'enrichissement culturel pour tous. L'équipe, conduite par Geneviève, s'est tout de suite mobilisée et a su rapidement trouver les bons outils, adaptés à la situation. »

Geneviève LE BARS, nouvelle directrice de la médiathèque Terraqué

« La création d'un blog a permis de poursuivre notre mission de médiation en proposant à notre public de retrouver chaque semaine une sélection de ressources culturelles, mais aussi une chronique musicale, des tutoriels pour réaliser des activités créatives et enfin, pour les enfants, des histoires racontées par nos soins, en ligne. Ces rendez-vous étaient souvent des occasions de partages intergénérationnels au sein des familles. À la sortie du confinement, nous avons mis en place un service de drive pour permettre à nos abonnés de pouvoir emprunter des documents via le portail de la médiathèque. Et pour ceux qui le souhaitaient, nous pouvions leur préparer des sélections « surprises » personnalisées. »

En 2010, le 1^{er} juillet, le nouvel établissement culturel ouvrait ses portes au public. Cet été, la médiathèque devait donc souffler ses dix bougies. Un riche programme d'animations pour le mois de juillet, avec un second temps en octobre, dédié aux Carnacois, était prévu. Malheureusement, la crise sanitaire n'a pas permis



L'équipe de Terraqué

Depuis début septembre, Terraqué renouvelle ses partenariats (classes, crèche, RPAM, Foyer Pipark, Résidence autonomie) et compte développer davantage celui avec l'accueil de loisirs. Et pour le grand public, l'établissement prévoit de participer à la 16^e édition du festival « Un Automne Autrement », initié par l'association Ti Douar Alré, en proposant plusieurs animations du 2 octobre au 15 novembre prochain. **Infos : www.carnac.fr**

Un établissement engagé en faveur des personnes en situation de handicap

En 2018, Terraqué a obtenu le label Tourisme et Handicap pour les 4 types de handicaps (*moteur, mental, visuel, malentendant*). Sa démarche, très poussée, est réellement inclusive. Tout a été pensé pour favoriser l'accessibilité : de la conception du bâtiment à la hauteur des rayonnages (1m60 au lieu d'1m82) en passant par le prêt de documents adaptés, de lunettes, ou même de fauteuil roulant, la présence d'une boucle magnétique etc... Un projet de refonte de la signalétique qui inclurait des pictogrammes est à l'étude. Tous ces aménagements facilitent grandement le quotidien des personnes handicapées mais aussi des mamans avec poussette, des personnes momentanément immobilisées (plâtre, béquilles etc). « Avec l'équipe, nous envisageons de renforcer les actions menées dans ce domaine. » ajoute l'élue Catherine ISOARD.

Reconnue comme établissement de référence en terme d'accessibilité, la médiathèque accueillera les 29 et 30 octobre, une formation, destinée aux bibliothécaires du réseau, organisée par la Médiathèque Départementale sur le thème « Accueillir les personnes en situation de handicap ». ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

« Terraqué », issu du latin, signifie « de terre et d'eau ». Il fait référence au recueil de poèmes publié en 1942 par le poète carnaçois, Eugène GUILLEVIC.

Horaires de la médiathèque

(sous réserve de modifications dû au contexte sanitaire)

- Mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h
- Mercredi et samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h

Retrouvez la médiathèque sur son blog <https://mediathequeterraque.wordpress.com/> ■

MUSÉE DE PRÉHISTOIRE

Bientôt un espace spécialement dédié aux jeunes au Musée de Préhistoire

Un espace confortable et accessible, permettant une pause dans la découverte de l'exposition, est en cours d'aménagement au Musée. Dans cet espace, des moyens alternatifs de découverte des collections seront proposés, notamment **une base de données 3D mettant en valeur douze objets phares**. Intitulé «*les petits secrets des objets du musée*», ce dispositif multimédia permettra de manipuler en temps réel, sur écran tactile, des objets fragiles et précieux, de zoomer sur leurs détails et de découvrir des informations sur eux : d'où viennent-ils ? Comment ont-ils été fabriqués ?

Le Musée souhaite ainsi améliorer l'accueil du jeune public. Il s'agit de renouveler son offre de médiation au sein des salles afin de **désacraliser le lieu**. Le jeune public doit se sentir impliqué dans sa découverte, par une démarche active. La réalisation de ce projet a débuté en janvier 2020. L'aménagement de l'espace sera achevé fin juin 2021. Il bénéficie d'un soutien financier important de la Région Bretagne.

Pour plus de détail sur l'enregistrement 3D des collections : <https://www.museedecarnac.com/technologie-de-pointe-au-musee/>

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



PROJET DE MODERNISATION DU MUSÉE DE PRÉHISTOIRE

Une réunion avec le Sous-Préfet a déjà eu lieu sur le sujet afin de lancer la réflexion. L'obtention de subventions pour moderniser l'établissement serait en bonne voie : au niveau national, le dossier de Carnac serait à l'étude aux côtés de deux autres, émanant de musées nationaux. Ce projet de modernisation du Musée de Préhistoire s'inscrit plus globalement dans le cadre de la candidature des Mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan au Patrimoine Mondial de l'Unesco. ■

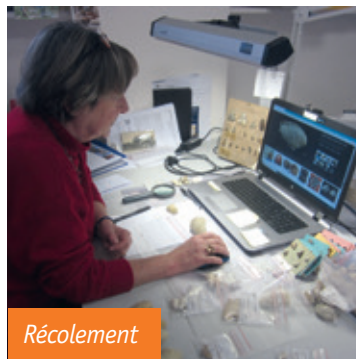
Enregistrement par lumière structurée



Photogrammétrie

Achèvement du premier plan de récolement décennal

Le récolement est la vérification de la présence des œuvres à partir des inventaires. Il s'agit d'une pratique très ancienne, mais inscrite récemment dans la loi 2002 sur les musées de France : «*Les collections des musées de France font l'objet d'une inscription sur un inventaire. Il est procédé à leur récolement tous les dix ans.*»



Récolement



Marquage des numéros d'inventaire

Il aura fallu **14 années de travail à l'équipe du Musée**, sous la direction de la conservatrice Emmanuelle Vigier, de 2006 à fin 2019, pour inventorier, un par un, les **305 767 objets** ou lots d'objets des collections. Pour cela une base de données numériques a été conçue. Elle renseigne les caractéristiques de chaque objet et s'accompagne **de trois à huit photographies de celui-ci**.

Systématiquement reconditionnés dans des sachets et boîtes afin de favoriser leur conservation, certains objets ont **fait l'objet d'une restauration** comme par exemple, la collection de plaques photographiques et celle de moulages de signes gravés.

Le 2nd plan de récolement décennal a déjà été lancé par le Ministère de la Culture. Il s'agit de revoir tous les objets dont le lieu de provenance et le statut juridique sont à clarifier, et de renseigner de façon plus détaillée les fiches informatisées. **Une partie de cette base de données sur les collections (informations et photographies) est destinée à terme, à être mise à disposition du public, via internet.**

Pour plus d'informations : <https://www.museedecarnac.com/recherche-et-conservation/> ■

LE LIEU D'ACCUEIL ET DE VIE, ANNE LE ROUZIC FAIT « PEAU NEUVE »



Tournoi de Wii inter-résidences

Depuis quelques semaines, le restaurant de la résidence pour personne de plus de 60 ans, s'est mis au goût du jour.



Salle de restauration

Le mobilier ainsi que la vaisselle ont été changés, offrant ainsi aux résidents, au moment des repas le plaisir de se retrouver dans une salle tenant plus du restaurant, que d'une salle à manger banale. Couleur tendance des assiettes et verres ballons, remplacent l'ancienne vaisselle. De confortables fauteuils bordeaux et gris perle accueillent les résidents.

Cet établissement public communal, géré par le C.C.A.S. de Carnac, non médicalisé, propose des logements à titre de résidence principale. Il est composé de parties privatives et de parties collectives. L'établissement offre aux résidents un cadre de vie confortable et sécurisant, favorisant ainsi la préservation de l'autonomie et la lutte contre l'isolement social. La résidence est également ouverte aux Carnacois de plus de 60 ans pour leurs repas, ce qui leur permet de rompre leur solitude.

Le parc, nouvellement repensé, permet une promenade en toute sécurité.

Du nouveau également sur le plan des animations. Outre les animations classiques variées proposées par le personnel de l'établissement, des bénévoles et les associations locales, l'équipe n'a reculé devant rien. Avec la collaboration de jeunes en service civique et un membre du personnel, un atelier de Wii Bowling est très apprécié. Un tournoi inter-résidences a été organisé en visio conférence puisque « Mme Covid » est passée par là !!!!! La deuxième et la troisième place ont été remportées par des équipes carnaçoises.

N'oublions pas, qu'outre l'accueil permanent, la résidence autonomie peut accueillir aussi des personnes de plus de 60 ans valides ou semi-valides en hébergement temporaire suite à une hospitalisation, pour un temps de « pause », pour un rapprochement familial ou encore pour faire un essai en vue d'un hébergement permanent.

Pour tout renseignement s'adresser à l'accueil de la résidence autonomie

20 chemin de Pouldevé à Carnac
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h - Tél. 02 97 52 04 24
Courriel : foyerlogement-carnac@orange.fr ■

Sylvie ROBINO, Adjointe déléguée
aux Affaires Sociales et aux Solidarités



« Ne pouvant les réunir du fait du contexte sanitaire, le C.C.A.S. tenait sincèrement à remercier les personnes, les commerçants, les associations pour leur aide, leur don, pour tout l'élan de solidarité dont ils ont su faire preuve lors de la gestion de la crise sanitaire COVID-19. ENCORE MERCI À TOUS ! »

Carnac à votre image

Une équipe solide et motivée, un projet ambitieux et un dialogue permanent !

Comme le soulignait notre profession de foi durant la campagne électorale, «notre ambition est de faire de Carnac une commune agréable à visiter bien sûr, à découvrir certes, mais surtout à vivre pour ses habitants».

Pour répondre à cette ambition, nous avons décliné 36 propositions autour de 6 thèmes que sont la préservation de l'environnement, l'installation et la vie des familles à l'année, le soutien des acteurs de l'économie locale, la promotion d'un tourisme maîtrisé et de qualité, la poursuite de la rénovation de Carnac dans le respect de son identité et, enfin, la défense de notre richesse culturelle et patrimoniale. Forts de 6 ans d'expérience et avec la même exigence de ne faire aucune promesse que nous ne saurions tenir, nous avons souhaité poursuivre notre méthode pour mettre en œuvre l'ensemble de notre programme. Cette méthode repose d'abord sur une équipe composée de femmes et d'hommes engagés, une équipe solide, disponible, à l'écoute et représentative

de la diversité carnacoise. Des élu(e)s à votre service et au service de leur commune.

Cette méthode repose également sur le dialogue permanent et nous poursuivons la concertation avec les acteurs et les forces vives de la commune et nous rendrons compte de nos actions auprès des Carnacois. Ainsi, des réunions de quartier, des réunions publiques seront organisées tout au long de la mandature pour échanger, partager et concerter aussi souvent que nécessaire. Nous portons haut l'engagement à faire vivre la démocratie locale et l'encouragement à la participation citoyenne.

Durant 6 années, nous avons mené à bien l'ensemble des chantiers que nous nous étions engagés à entreprendre et pour lesquels vous nous aviez accordé votre confiance. Il ne saurait en être autrement pour les 6 années qui viennent.

Ensemble, nous continuerons à construire Carnac à votre image.

Le Maire
et son équipe municipale

Carnac Avenir

Environnement, transparence et participation citoyenne sont les grands thèmes qui ont animé la campagne pour les élections municipales.

Le maire de Carnac, fraîchement réélu, concède que notre environnement en général et le front de mer en particulier ont été préservés grâce à la volonté de ses prédécesseurs qui ont résisté à la pression des promoteurs immobiliers.

Carnac en effet ne connaît pas les immeubles de La Baule mais commence à être défiguré par la multiplication de lotissements sans cohérence architecturale.

À Carnac, on ne bétonne pas à la verticale mais à l'horizontale.

L'AVAP (Aire de Valorisation et de Protection de l'Architecture et du Patrimoine) votée à l'unanimité par le Conseil Municipal,

opposition comprise, témoigne de la volonté de prendre en compte les enjeux environnementaux.

Alors pourquoi avoir acheté à Montauban des terrains situés en zone protégée pour les transformer en dépôts de gravats.

Pourquoi avoir décidé d'accueillir les Camping-car à Kérabus, au milieu d'une zone elle aussi protégée et sans aménagement pour les eaux usées.

Pourquoi, enfin avoir accordé un permis de construire pour une antenne relais d'une hauteur de 60 m dans le village de Kérogile à proximité de longères classées dans l'AVAP et dans la perspective des alignements.

Le projet n'a été présenté ni en commission Urbanisme ni en commission Travaux et n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les habitants.

J.Legolvan-Y.Guimard-T.Laborde.

La carnacoise, liste citoyenne

Texte non parvenu dans les délais impartis.



AVAP-SPR : UN DOCUMENT ANNEXÉ AU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 14 février 2020, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), valant Site Patrimonial Remarquable (SPR), et emportant mise en compatibilité du Plan Local d'urbanisme.

Pour rappel, l'AVAP-SPR permet d'assurer une protection du patrimoine historique, architectural, urbain et paysager adaptée à l'espace protégé tout en intégrant les objectifs de développement durable.

Désormais l'AVAP-SPR est prise en considération dans toute demande d'instruction d'urbanisme. Son entrée en vigueur entraîne un avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France et requiert également une demande formalisée pour tout abattage d'arbre.

Retrouvez sur le site www.carnac.fr (Actualités), l'ensemble des documents de l'AVAP-SPR (*note de présentation, règlement graphique et écrit*) ainsi que ceux relatifs à la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU). ■

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis septembre, la collecte des déchets ménagers (sacs noirs) s'effectue une fois par semaine, le **lundi** ; celle des sacs jaunes, le **samedi**. Les sacs doivent être sortis la veille au soir. Pour rappel, à l'éco-station de Poulperson, les déchets allant dans les bacs jaunes doivent être déposés sans sacs.



Ce service est une compétence de l'intercommunalité Auray Quiberon terre Atlantique (AQTA).
Contact : 02 97 52 39 39
gestion.ressources@auray-quiberon.fr

► À NOTER

Afin de limiter vos déchets, de préserver l'environnement, et de limiter les coûts de traitement, les habitants disposant d'un jardin sont invités à installer un composteur individuel, à venir retirer gratuitement en mairie. Côté Ville : des composteurs vont être installés dans les cimetières et un tri rigoureux des déchets sera effectué. Au restaurant scolaire, les bio-déchets seront collectés pour être utilisés en composts par le service des Espaces Verts.

ENSEMBLE VERS LE ZÉRO DÉCHET

La commune met tout en œuvre, tant en saison que hors saison, pour collecter au mieux les déchets. Cependant, afin de limiter les coûts pour chacun ainsi que l'impact environnemental, utilisons des emballages réutilisables. Ramenons nos déchets à la maison pour faire au mieux le tri. ■



RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Du jour de ses 16 ans jusqu'au 3^e mois suivant, le jeune a l'obligation de se faire recenser sur les listes électorales. Cette démarche s'effectue soit en mairie soit en ligne sur le site www.mon.service-public.fr. Dans les deux cas : le jeune doit présenter un livret de famille ainsi qu'une pièce d'identité. Une fois recensé, une attestation de recensement lui est délivrée. Elle est indispensable pour l'inscription à des concours ou à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique. Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation. ■

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

SGA
SERVICE DE GESTION ADMINISTRATIVE

www.defense.gouv.fr/jdc

ACCUEIL DES NOUVEAUX CARNACOIS

La traditionnelle cérémonie organisée en l'honneur des nouveaux Carnacois(es) (*nouveaux-nés ou nouveaux habitants, commerçants, associations*) chaque année en mars, est exceptionnellement reportée en 2021, en raison de la crise sanitaire. Si vous souhaitez vous faire connaître, merci de laisser vos coordonnées à communication@carnac.fr ■

ENGINS NON MOTORISÉS : APPEL À LA VIGILANCE ET À LA PRUDENCE

Afin d'assurer la sécurité de tous et de préserver la tranquillité du voisinage, un **arrêté municipal interdit la pratique des Engins de Déplacement Personnel non motorisés (EDP)** (skate-board, BMX, segway, trottinette, rollers, patins à roulette etc.) sur le platelage bois, les gradins et les bancs. Les contrevenants encourent une **amende de 38 euros**. Il est rappelé que sur le boulevard de la Plage et les nouveaux aménagements du front de mer, le piéton reste prioritaire. Les autres usagers à roulettes doivent être prudents, vigilants et respectueux. **Conscients du besoin des jeunes de disposer d'un skate-park, les élus réfléchissent à un site dédié.** ■

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

La commune dispose d'un **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**. Ce document, ainsi que le **DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)**, porte à la connaissance du public les risques majeurs auxquels la commune pourrait être confrontée.

Retrouvez-les sur le site internet **www.carnac.fr**, rubrique À votre service, sécurité tranquillité. ■



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement permet de mieux connaître la composition de la population et **d'adapter ainsi les politiques publiques ainsi que l'offre de services** en fonction des critères recensés. Le prochain recensement organisé sur la commune **se déroulera du 21 janvier au 20 février 2021**. Pour y participer, vous pourrez répondre au questionnaire proposé **soit par internet sur www.carnac.fr, soit remplir un formulaire papier présenté par un agent recenseur**. Plus d'informations vous seront communiquées dans **CARNAC MAGAZINE** du mois de décembre. ■

S'INFORMER EN TEMPS RÉEL

Rendez-vous sur la page d'Actualité du site internet **www.carnac.fr**, **pour vous abonner à l'une des newsletters** (Carnac Echos, Carnac Travaux, Carnac Juniors) afin de recevoir régulièrement les publications numériques de la Ville. ■



HORAIRES DE LA MAIRIE

À compter du 1^{er} octobre 2020 et jusqu'au 31 mars 2021, la mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. ■



LA VILLE RECRUTE

Pour effectuer la diffusion de ses supports municipaux dans les boîtes aux lettres des Carnacoises et Carnacois, la commune fait appel ponctuellement à des habitants disposant d'un véhicule et du permis B. Vous êtes intéressés par ce genre de mission ? Laissez-nous vos coordonnées à **communication@carnac.fr** afin que nous puissions vous recontacter. Retrouvez toutes les offres d'emploi sur le site internet **www.carnac.fr** ou la page facebook **@villedecarnac** ■



► Don de 4 700 euros versé par le Crédit Agricole au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) afin de soutenir et féliciter l'établissement dans ses efforts en faveur des personnes âgées.



► Pour une rentrée scolaire 2020-2021 réussie, dictionnaire et clé USB ont été offerts par la Ville, respectivement, aux élèves de grande section et à ceux de CM2.



► Luigi Ratti, organiste dans la région de Carrare en Italie, était l'un des invités du Festival International d'Orgue organisé tous les mercredis de l'été.



► Action de sensibilisation à l'environnement pour limiter nos déchets, menée fin juillet, par la Ville, par l'intermédiaire de jeunes très engagés, en service civique.



► La Ministre déléguée en charge des sports, Roxana Maracineanu, en visite au yacht-club pour constater le dispositif de bassin mobile, facilitant l'apprentissage de l'aisance nautique chez les jeunes.



► Mise en avant de la dynamique entrepreneuriale française « French Fab, French Tech, French Touch », en présence du Maire, lors de la tournée étape du Big Tour, le 7 août dernier.